

Łukaszewicz, Adam

Remarques sur P. Edfou 8

The Journal of Juristic Papyrology 26, 91-98

1996

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Adam Łukaszewicz

REMARQUES SUR P. EDFOU 8

A cause de son contenu insolite le P. *Edfou* 8 occupe une place assez spéciale parmi les textes provenant des fouilles effectuées par l'expédition franco-polonaise à Edfou (1936-39).^{*} Selon Jerzy Manteuffel, le papyrologue polonais qui participa aux fouilles et publia les textes d'Edfou, le papyrus en question a été trouvé plié dans une chambre du secteur Sud.

Le papyrus mesure 19,5 sur 22 cm.

En regardant ce document, on constate facilement les traces des plis qui divisent le texte en sections horizontales.

Le texte comporte 16 lignes d'une écriture d'une main peu exercée. Les lettres sont typiques de l'époque ptolémaïque et les formes assez archaïques de l'*oméga*, du *kappa* et du *théta* portent à croire que le texte date du III^e siècle avant J.-C.

Le texte ne comporte pas de date, et le contexte archéologique ne fournit aucun indice qui permettrait d'en préciser la chronologie.

Βασιλεῖ|ι Πτολεμαίωι χαίρι|ν' Φιλῶτας πυρσουρ[ο]ς τῶν
ἐν Ἀπόλλωνος π[ό]λ|εῖ τῇ μεγάλῃ κληροῦ[χων] ἐπειδὴ
πυ|κνὰι γίνονται| αἰ' ἀβροχίαι ἐν τῇ χώρῃ νῦν ἤδη καὶ
παντελῶς βούλομαι σοι βασιλεῦ μηχανῆν προσαγ-
5 ἱλαι ἀ[φ'] ἧς σὺ οὐθὲν μὴ βλαβῆς σωθήσεται [δ]ε ἡ [χ]ώρα

^{*} L'article reprend l'essentiel de l'exposé "Le papyrus Edfou 8 soixante ans après" présenté par l'auteur au Caire en automne 1996 lors du colloque commémorant la 60^{ème} anniversaire des fouilles franco-polonaises d'Edfou; cf. les *Actes* de ce colloque (sous presse).

- διὰ τὸ λί]αν ἐπὶ τρίς ἐναυτοὺς μὴ ἀναβήνα(ι) τὸν πο-
 ταμὸν λιμὸς ca 4]εστη vac. τοιαυτὴν λιμὸν μηδησω
]ατεσαυτα απολεσται μηδεμ [. . .]. ρμηεπρο
]..λα σου θέλοντος βασιλεὺ ἔσται εὐετηρία πολλή.
 10 δέομα]ι ο(ῦ)ν σρῶ βασιλεὺ εἴ σοι δοκί συντάξαι Ἀρίστωνι τοῖ
 στρατηγῶι δόντι [μ]οι τριάκοντα ἡμερῶν τὰ ἐπι-
 τήδεα τὴν ταχίστην με πρὸς σε ἀποστίλαι η. . . ι
 ἔντευξιν ἵνα ἕαν σοι δόκξη βασιλεὺ ἐκ[κ] τοῦ σπόρου
 εὐθὺς γένηται ἔσται δὲ σ[ο]ῦ βουλομένου διὰ ὅλης
 15 τῆς Θεβαίδος ἐν ἡμέραις πεντήκοντα τὸ πολὺ.
 Εὐτύχι.

6 ἐναυτοὺς 1. ἐνιαυτοὺς 10-11 τοῖ στρατηγῶι 1. τῶι στρατηγῶι

“Au roi Ptolémée salut, Philotas le pyrotélégraphiste, un des clérouques d’Apollinopolis-la-Grande. Etant donné que maintenant, comme de tous temps, les inondations deviennent insuffisantes, je tiens, ô roi, à te signaler une certaine installation dont l’emploi ne t’apportera aucun dommage et au moyen de laquelle le pays pourrait être sauvé.

Comme pendant trois années le fleuve n’a pas monté, la sécheresse va produire une telle famine que ... mais si tu veux, ce sera une année d’une bonne moisson.

Je te prie donc, ô roi, si bon te semble, d’ordonner à Ariston le stratège, de m’accorder les vivres de trente jours et le plus rapidement possible de m’envoyer vers toi ou ... une pétition afin que, si tel est ton plaisir, les sémences poussent immédiatement. Grâce à ta décision en cinquante jours dans toute la Thébaïde la moisson sera abondante.

Sois heureux.”

Le texte a été publié par J. Manteuffel en 1949 dans le *Journal of Juristic Papyrology*.¹ Peu après, il y a eu l’édition du texte dans le volume III de la publication des *Fouilles Franco-Polonaises*,² qui, par rapport à celle du *JJP*, présente de minuscules corrections, sans être vraiment une nouvelle version du texte.

Dans l’interprétation de ce texte, qui semble au premier abord assez facile à lire mais qui en fait présente de nombreuses difficultés, Manteuffel a commis quelques fautes que d’autres papyrologues ont plus tard cherché à corriger.

¹ J. MANTEUFFEL, “Quelques textes provenant d’Edfou”, *JJP* 3, 1949, p. 101 et suiv.

² *Tell Edfou. Fouilles Franco-Polonaises*, III, Le Caire 1950, pp. 334-335.

140153 MN

1549/ LW

PERFOU

ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ ΚΑΙ ΤΟΝ ΠΡΟΤΕΡΟΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΠΡΟΤΕΡΟΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ

ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ

ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ

ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ
 ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ
 ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΓΗΝ

P. Edfou 8
(photo Waldemar Jerke)

Le texte est assez mutilé et, dans quelques endroits, la lecture en est difficile. Heureusement nous avons la première et la dernière lignes. La reconstitution du début des trois premières lignes ne pose aucun problème.

Au début de la ligne 3 Manteuffel proposait σ|υκναί pour σ|υχναί mais Richard Böhm³ a trouvé une excellente solution en suggérant πυ|κναί.

A la ligne 6, le supplément de Böhm δια τὸ λίαν semble aussi bien plausible.

Les véritables complications commencent plus bas. A la ligne 7, Manteuffel restituait πο|ταμόν, ἡ ξηρότης οἴ|σεται κτλ., tandis que Böhm a préféré πο|ταμόν λιμὸς ἐπαυ|έστη. Cette version a été soumise à une critique par Marie-Thérèse Lenger⁴ qui proposa de lire]εσται au lieu de]σεται (Manteuffel) ou]εστη (Böhm).

La lecture de l'original fait quand même pencher vers]εστη ce qui rend ἐπαυ|έστη de Böhm assez probable. εσται n'est pas impossible, mais à la fin de la ligne, il y a très peu de place pour αι. Le choix entre εσ et σε est difficile, mais εσ semble préférable.

A la fin de la ligne 7 commence une partie incompréhensible du texte, qu'on n'a pas réussi à établir de façon définitive. Le contexte indique qu'il s'agit d'une description des conséquences désastreuses de la famine entraînée par la mauvaise crue. Ce texte était sans doute assez pathétique et semble avoir été relativement peu important pour notre compréhension de l'ensemble du document.

Avec la ligne 10 commence le *petitum*. Le mot initial est presque sûrement δέομα|ι, une formule standard dans les documents de ce type. L'iota final est facilement discernable et l'on voit même une minuscule trace de l'*alpha* précédent.

E. Van't Dack⁵ a signalé que dans le P Edfou 8.1 au lieu d'un patronyme Πυρσοῦ|το]ς suggéré par J. Manteuffel le mot πυρσου|ρό]ς doit être restitué. Le nom de Πυρσοῦς n'est pas connu dans les papyrus et la proposition de Van't Dack est préférable à l'idée de Manteuffel.

Fr. Preisigke, qui en 1907 écrivait encore que l'existence de la pyrotélégraphie en Egypte n'était pas attestée,⁶ a noté plus tard dans son *Wörterbuch II*

³ R. BÖHM, *L'ἔντευξις de Varsovie (Papyrus Edfou VIII)*, Wiesbaden 1955 (= *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes XXXI*, 4).

⁴ M.-T. LENGER, *CdE* 32, 1957, p. 357.

⁵ E. VAN'T DACK, "Postes et télécommunications ptolémaïques", *CdE* 37, 1962, pp. 338 - 341.

⁶ Fr. PREISIGKE, *Klio* 7, 1907, p. 266 n. 2.

s.v. *πυρσουρός* l'explication suivante: "ein Wächter, der durch Feuer Signale gibt". Le mot *πυρσουρός* apparaît à la ligne 1 dans le *P. Gurob* 22, qui est une liste de détenteurs de moutons et de chèvres datant du III^e s. av. J.-C. On peut donc admettre que Philotas était un "pyrotélégraphiste".

Philotas porte d'ailleurs un nom macédonien bien célèbre: son fameux homonyme, le fils de Parménion, était commandant de la cavalerie lors de la grande conquête. Notre Philotas, par sa profession, appartenait-il aussi à l'armée? Cela est très probable, de même que la possibilité, qu'il avait pris la connaissance d'une méthode d'irrigation inconnue en Egypte pendant son service militaire en Syrie ou en Mésopotamie. Sous le règne de Ptolémée II Philadèlphe et de Ptolémée III Euergète les occasions n'y manquaient pas.⁷

Danielle Bonneau a cherché à préciser la chronologie de notre texte en démontrant qu'une série de trois mauvaises crues est connue vers 246 av. n.è. (probablement en 247, 246 et 245).⁸ Cela nous fournirait une date plausible de notre texte: 245 av. J.-C., ce qui s'accorde bien avec la paléographie aux traits archaïsants. C'est en 245 av. n.è. que Ptolémée III revint en Egypte au cours de la troisième guerre syrienne, à cause d'une mystérieuse "sédition intérieure" dont nous parle Justin.⁹

Böhm, dans son opuscule concernant le texte en question propose de lier les événements auxquels Philotas fait allusion, avec la mauvaise crue (et par conséquent la disette) mentionnée dans le fameux décret de Canope, datant de l'an IX de Ptolémée III (246-221 av. J.-C.) c'est à dire de 238 avant notre ère.¹⁰ Le décret bilingue de Canope mentionne explicitement une très mauvaise crue et les conséquences désastreuses de ce phénomène.¹¹

Danielle Bonneau dit aussi que "Seule la crue de 245 av. n.è. a donné lieu à une décision de dégrèvement (*P. Col. Zén.* 87) dont nous ayons trace, c'est pourquoi, faute de certitude, je proposerai cette date comme celle de la crue déficiente dont parle le décret de Canope. Cet ensemble de circonstances: mauvaises crues, désordres, révolte, justifie les préoccupations du roi et de la reine,

⁷ La première guerre syrienne en 274-271, la deuxième 261-253 (Ptolémée II) et la troisième (déjà sous Ptolémée III) en 246-241 av. J.-C. Cf. J. K. WINNICKI, *Operacje wojskowe Ptolemeuszów w Syrii*, Warszawa 1989, p. 51 et suiv.

⁸ D. BONNEAU, *Le fisc et le Nil. Incidences des irrégularités de la crue du Nil sur la fiscalité foncière dans l'Egypte grecque et romaine*, Paris 1971, p. 129.

⁹ Justin XXVIII.9 in fine: *domestica seditione revocatus*; cf. St. Jérôme, in *Dan.* XI; Athénée V 209b; cf. Bonneau, *Le fisc et le Nil*, p. 129, n. 612. A ce propos Winnicki *op. cit.*, pp. 78-83.

¹⁰ Böhm, *op. cit.*, p. 8.

¹¹ *OGIS* I 56.13-14; cf. R. LEPSIUS, *Das bilingue Dekret von Kanopos*, Berolini 1866.

πολλὰ προνοηθέντες.”¹²

L'invention de Philotas est-elle une machine ou une méthode d'irrigation? Le mot *μηχανή* peut signifier les deux choses.

D. Bonneau soupçonnait qu'il pouvait s'agir de la vis d'Archimède.¹³

On pourrait peut-être songer même à la construction d'un barrage, si le délai de 50 jours ne le rendait impossible.

Une explication plus détaillée de son invention semble à Philotas une tâche trop compliquée ou trop délicate pour être communiquée au roi dans sa requête. Peut-être Philotas se méfie-t-il aussi des services postaux. Soupçonne-t-il une possibilité que quelqu'un s'appropriât son mérite? Cela ne nous étonnerait pas.

Les commentateurs modernes de notre texte considèrent presque univoquement notre inventeur comme un maniaque. Telle est p. ex. l'opinion de Hans-Julius Wolff¹⁴ ou de Joachim Hengstl¹⁵ qui rangent Philotas parmi les inventeurs de *perpetuum mobile*.

Mais le langage du texte n'indique pas un auteur déséquilibré. L'écriture est grossière mais correspond aux standards de l'époque.

Ce qui inquiète c'est l'insistance de Philotas à préciser les délais extrêmement brefs après lesquels les bienfaits résultant de son invention deviendraient évidents.

D. Bonneau s'intéressait à la chronologie des faits agricoles qui “permet de tirer tout de même une conclusion; Philotas veut agir avant les semailles; admettons qu'il les envisage très tardives (en janvier, ce qui est la date limite); il prévoit 50 jours de travaux (?) pour la “machine” (on commencera donc en octobre); il lui faut aller auparavant voir Ptolémée à Alexandrie, il prévoit pour cela 30 jours de voyage aller et retour (mettons 10 octobre – 10 novembre); il en faut presque autant pour que Ptolémée soit prévenu de sa démarche et donne des ordres pour sa venue (10 septembre-10 octobre) av. n.è.); l'*enteuxis* a donc été déposée chez le stratège dans la seconde moitié de septembre au plus tard; le maximum de la crue étant alors dépassée, c'était une crue à retrait frappant, pour qu'il ne reste plus, en septembre, aucun espoir.”

Déjà au mois de juin 245 le roi Ptolémée était sans doute présent en Egypte; de toute façon il ne se trouvait plus en Mésopotamie.¹⁶

¹² Bonneau, *Le fisc et le Nil*, p. 129

¹³ Bonneau, *Le fisc et le Nil*, p. 129, n. 614 a.

¹⁴ H.-J. WOLFF, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung* 74 (LXXXVII), 1957, pp. 415-418.

¹⁵ J. HENGSTL et al., *Griechische Papyri*, no. 8, München 1978, p. 44-46.

¹⁶ Winnicki, *op. cit.* p. 81, n. 26.

Quant au voyage projeté de Philotas il faut observer que D. Bonneau semble en surestimer la rapidité. 30 jours c'est un délai insuffisant pour effectuer un voyage aller et retour d'Edfou à Alexandrie.

Le papyrus en question n'a jamais été envoyé au destinataire. L'absence de notes qu'on faisait normalement dans les bureaux sur les pétitions signifie — selon certains commentateurs — que la pétition n'a jamais été envoyée. Cet argument est valable sauf si nous avons affaire avec une copie privée qui est restée chez l'expéditeur.

Une autre explication serait qu'il s'agit d'un exercice sans véritable intention de soumettre au roi une requête tellement insolite. Claire Préaux exprime à juste titre ses doutes quant à l'authenticité du contenu, car le texte "pourrait fort bien n'être qu'un exercice d'école."¹⁷

Richard Böhm s'efforce à prouver qu'en vérité le document en question était destiné au stratège et non au roi et essaye de reconstituer la procédure concernant les *enteuxeis* ptolémaïques. Mais ses arguments sont assez faibles.

Il faut ici prendre en considération surtout un endroit difficile du papyrus où, à la fin de la ligne 12, une série des lettres mutilées est visible. Manteuffel y avait lu *παρὰ τὴν ἔντευξιν*. Cela donne un sens de "à part l'*enteuxis*", mais Manteuffel le traduit d'une façon différente (*JJP* 3, 1949, p. 105) "selon cette *enteuxis*". Marie-Thérèse Lenger, qui n'accepte pas la lecture *παρὰ*, veut y voir *κατὰ τὴν ἔντευξιν*.¹⁸

Böhm proposa une lecture intéressante *ἢ τῆν* à la fin de la ligne 12 pour ensuite faire un long discours sur la procédure compliquée de la déposition et de l'élaboration des pétitions adressées au roi. Selon Böhm, il s'agirait d'une alternative soumise à la décision du stratège qui déciderait s'il faut envoyer auprès du roi le pétitionnaire en personne ou se contenter de l'envoi de la pétition (c'est à dire du document en question).

Ni son interprétation ni sa lecture ne sont pas correctes. Il y a à la fin de la ligne 12 beaucoup trop de place pour *ἢ τῆν*. Les traces indiquent 6 lettres et non 4.

Mais aussi les autres propositions: celle de Manteuffel (*παρὰ*) et celle de M.-T. Lenger (*κατὰ*), cette dernière acceptée aussi par Claire Préaux¹⁹ et par Hengstl,²⁰ confrontées avec le papyrus, se révèlent erronées.

¹⁷ Cl. PRÉAUX, *Bibliotheca Orientalis* XIV No. 3/4, Mei-Juli 1957, pp. 153-154.

¹⁸ Lenger, *CdE* 32, 1957, p. 357: "on attendrait plutôt ici *κατὰ τὴν ἔντευξιν*."

¹⁹ *loc. cit.* (p. 154).

²⁰ Hengstl, *Griechische Papyri*, no. 8.

Il faut aussi observer que dans tous ces commentaires l'*enteuxis*, dont il est question dans le papyrus, est interprétée comme une allusion évidente à notre requête, au papyrus Edfou 8. Cette interprétation exige évidemment l'usage de l'article τήν. Mais les traces sur le papyrus ne permettent pas de le lire.

D'ailleurs, aussi la forme matérielle du papyrus diffère un peu de la largeur standard des *enteuxis* que nous connaissons et qui se situe entre 30,5 et 34 cm²¹ Notre texte a la largeur de 22 cm.

Une analyse attentive du papyrus porte à voir une autre solution qui permettrait d'éviter les complications.

En rejetant παρά, κατά, ἢ τήν et toute autre tentative qui exige la présence de l'article τήν concernant ἔντευξις, il faut souligner que la lecture de l'*êta* au début de la lacune est assurée. La ligne se termine avec la trace verticale qui peut appartenir au *iota*.

Je propose alors à lire en ce lieu ἢ τάλ[ξα]ι. Le passage se présenterait donc de façon suivante:

- 10 δέομα]ι ο(ῦ)ν σφῶ βασιλεῦ εἶ σοι δοκί συντάξαι Ἀρίστωνι τῶι
στρατηγῶι δόντι [μ]οι τριάκοντα ἡμερῶν τὰ ἐπι-
τήδεα τήν ταχίστην με πρός σε ἀποστίλαι ἢ τάλ[ξα]ι
ἔντευξις, ἵνα ἐάν σοι δόκξη βασιλεῦ ἐκ(κ) τοῦ σπόρου
εὐθὺς γένηται κτλ.

“Je te prie donc, ô roi, si bon te semble, d'ordonner à Ariston le stratège, de m'accorder les vivres de trente jours et le plus rapidement possible de m'envoyer vers toi ou de soumettre une pétition (de m'accorder une audience?) afin que, si tel est ton plaisir, les sémences poussent immédiatement”.

Le choix proposé au roi se présente maintenant sous un autre jour. Le pétitionnaire désire sans doute être envoyé vers le roi, mais il ne saurait pas le suggérer catégoriquement et il laisse au βασιλεύς le choix entre l'expédition de la personne du pétitionnaire et une autre manière de communiquer au roi la nature de son invention.

Le problème qui se pose quand même, concerne la signification du mot *enteuxis*. Ce substantif signifie en grec “une rencontre” mais dans le langage des papyrus il a pris une signification de la pétition adressée au roi. Nous devons alors choisir entre deux interprétations possibles:

²¹ O. GUÉRAUD, Ἐντεύξεις. Requêtes et plaintes adressées au roi d'Égypte au III^e siècle avant J.-C., IFAO, Le Caire 1931, p. XIX.

- 1) la rédaction (τάξαι signifiant peut-être “rédiger”) d’une nouvelle requête (rédigée cette fois par le stratège). Ce serait donc une *enteuxis* (en grec sans article) dans le sens standard du langage de la bureaucratie gréco-égyptienne. D’autre part, nous nous heurtons au manque d’exemples de *τάσσω* au sens de “rédiger un document”.
- 2) une autre possibilité serait de voir dans le mot *enteuxis* non le *terminus technicus* bien connu pour désigner une pétition au roi, mais un mot signifiant “une rencontre” ou “une audience royale”. Ce dernier sens n’est pas attesté. Par contre *τάσσω*, qui n’est pas un mot courant pour exprimer l’idée de la rédaction d’un texte, est un moyen normal pour exprimer l’action de fixer une date, d’indiquer un jour précis (*ἡ τεταγμένη ἡμέρα*).

L’auteur de la lettre laisserait donc au souverain le choix entre la perspective qu’il propose (trente jours après la réception par le stratège de l’ordre royal concernant l’expédition de Philotas) et une date que celui-ci pourrait choisir.

Cette nouvelle lecture proposée ici entraîne des conséquences pour l’interprétation de l’ensemble du texte. C’est surtout le problème de la crédibilité de l’information fournie par l’auteur de la lettre. Sa demande, de lui procurer les vivres pour le chemin, présente Philotas sous une lumière bizarre. Mais la lettre contient une alternative: donner les vivres pour le voyage de trente jours où bien fixer une (autre) date d’audience (ou: faire rédiger une pétition).

Dans les deux cas, on voit le souci de la rapidité avec laquelle on transmet l’information: elle devrait parvenir au roi le plus vite possible.

L’expéditeur semble être un homme normal — il a le sens du convenable et suggère poliment au roi deux possibilités de réagir. Peut-être préfère-t-il la première solution, mais il ne le dit pas explicitement.

Toujours est-il que nous ne savons pas si la requête a jamais atteint la cour d’Alexandrie. Si notre papyrus n’est pas une copie gardée par l’expéditeur, le fait qu’il a été trouvé à Edfou sans annotations officielles signifie que l’envoi de la pétition a été abandonné pour des raisons que nous ignorons.

[Warszawa]

Adam Łukaszewicz